



« Je choisis le bureau d'étude d'Agriwatt pour:

- Faire correctement toutes les démarches d'études et de déclarations de mon projet de toiture solaire
- Obtenir les autorisations de production et le contrat de vente d'électricité 20 ans à prix garanti »

Une parfaite connaissance des process d'ENEDIS, des SICAE et d'EDF:

- Etude de raccordement au réseau public de distribution pour connaître la faisabilité et le coût (Obtention de la PTF Proposition Technique et Financière)
- Suivi et obtention de l'attestation de conformité consuel
- Suivi des différentes étapes pour aboutir à la mise en service de l'installation solaire avec EDF ou SICAE
- Obtention du contrat d'achat avec l'agence EDF Obligation d'Achat Solaire

Comment:

- Avec des conseillers Agriwatt expérimentés et reconnus pour leur professionnalisme par les chambres d'agriculture, les constructeurs de bâtiment, les banques, les assurances et les comptables
- Agriwatt est agréé QUALIT ENR, organisme institutionnel de certification des professionnels du photovoltaïque.

Parlez-en avec votre conseiller !

[Demander des renseignements pour mon projet photovoltaïque](#)